

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

Membres :

- en exercice	45
- présents	26
- représentés	15
- excusés	4
- votants	41

Secrétaire de séance : Madame Audrey RONDINI-GILLI

Le quorum requis étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

Délibération n° 2021/06/30-37

OBJET : Budget principal - Budget supplémentaire de l'exercice 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à seize heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, dûment convoqués le 22 juin 2021, se sont réunis Hôtel communautaire - Salle Martine-Canapa - 2 rue Blaise Pascal à COGOLIN (83310), sous la Présidence de M. Vincent MORISSE, président.

Membres présents :

Vincent MORISSE	Audrey RONDINI-GILLI	Catherine BRUNETTO
Bernard JOBERT	Jacki KLINGER	Lucie LAFEUMA
Thomas DOMBRY	Patricia PENCHENAT	Patricia AMIEL
Stéphan GADY	Mireille ESCARRAT	Jean-Maurice ZORZI
Laurent GIUBERGIA	Patrick HERMIER	Véronique LENOIR
Roland BRUNO	Didier SILVE	Thierry GOBINO
Jean PLENAT	Anne KISS	Isabelle CARBON
Céline GARNIER	Frédéric CARANTA	Maxime ESPOSITO
Sylvie GAUTHIER	Catherine HURAUT	

Membres représentés :

Marc Etienne LANSADE donne procuration à Audrey RONDINI-GILLI
Alain BENEDETTO donne procuration à Anne KISS
Sylvie SIRI donne procuration à Bernard JOBERT
Christophe ROBIN donne procuration à Céline GARNIER
Gilbert UVERNET donne procuration à Patricia PENCHENAT
Christiane LARDAT donne procuration à Patricia PENCHENAT
Franck THIRIEZ donne procuration à Jacki KLINGER
Jennifer DUBAS-PICHON donne procuration à Stéphan GADY
Aline CHARLES donne procuration à Laurent GIUBERGIA
Cécile LEDOUX donne procuration à Thomas DOMBRY
Michel LE DARD donne procuration à Isabelle CARBON
Juliene GAUTIER donne procuration à Thierry GOBINO
Michèle DALLIES donne procuration à Véronique LENOIR
Valérie MORA donne procuration à Mireille ESCARRAT
Frédéric BLUA donne procuration à Catherine BRUNETTO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_37-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Membres excusés :

Philippe LEONELLI
Anne-Marie WANIART

Philippe BURNER
Michel PERRAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_37-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Délibération n° 2021/06/30-37

OBJET : Budget principal - Budget supplémentaire de l'exercice 2021

Le rapporteur expose :

Le budget supplémentaire est une décision modificative spécifique qui permet la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent lorsque le budget primitif a été voté sans reprise de résultat. Le vote du budget supplémentaire permet également d'ajuster les dépenses ou les recettes qui seraient intervenues depuis le vote du budget primitif en fonction de l'évolution des projets tant en fonctionnement qu'en investissement.

Son montant est de :

↳ 5 195 307,13 € en fonctionnement.

↳ 2 761 622,59 € en investissement.

Outre les modifications liées à l'ajustement du budget primitif, les principales dépenses complémentaires en fonctionnement se décomposent comme suit :

↳ **Prise en charge des dégrèvements liés à la taxe sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) : + 70 000 €,**

↳ **Etudes énergies nouvelles : + 80 620 €,**

↳ **Ajustement des charges de personnel : + 342 980 €,**

↳ **Indemnités compensatoires liées à la pose de géotubes au Rayol Canadel : + 235 000 €,**

↳ **Etudes liées à la pollution : + 100 000 €,**

↳ **Mobilité : + 1 277 700 €,**

↳ **Remboursement frais de mutualisation aux communes : + 55 550 €, prévision sous-estimée au budget primitif,**

↳ **Ajustement des amortissements des biens : + 34 264 €,**

↳ **Ajustement du virement à la section d'investissement : 300 000 €,**

↳ **Dépenses imprévues : + 2 079 843 €.**

Ces dépenses supplémentaires sont financées par l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2020 : + 4 280 071,13 €, ainsi que par le réajustement de la fiscalité suite à la notification par l'Etat des documents fiscaux : + 568 026 €.

Concernant l'investissement, les ajustements proposés en dépenses sont les suivants :

↳ **Acquisition terrain pour parking hôtel communautaire : + 560 000 €,**

↳ **Mobilité : + 312 000 €,**

↳ **Dépenses liées à la pollution : + 390 000 €,**

↳ **Dépenses imprévues : + 790 000 €,**

↳ **Intégration des restes à réaliser 2020 : + 617 374,59 €.**

Ces dépenses complémentaires sont couvertes par les recettes ci-dessous :

↳ **Intégration de l'excédent d'investissement 2020 : + 593 120,91 €,**

↳ **Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement 2020 : + 2 636 915,96 €,**

↳ **Ajustement des amortissements des biens : + 34 264 €,**

↳ **Ajustement du virement de la section de fonctionnement : + 300 000 €,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_37-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

↳ Intégration des restes à réaliser 2020 : + 1 815 026,72 €.

Afin d'équilibrer la section d'investissement, il est proposé d'annuler partiellement l'enveloppe d'emprunt inscrite au budget primitif soit 2 632 705 €.

Sur proposition de monsieur le président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur les modifications suivantes :

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Chapitre	BS 2021	Chapitre	BS 2021
Chapitre 011 : Charges à caractère général	1 696 350,00	Chapitre 013: Atténuations de charges	0,00
Chapitre 012 : Charges de personnel	377 980,00	Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
Chapitre 014 : Atténuations de produits	70 000,00	Chapitre 73 : Impôts et taxes	568 026,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	392 370,00	Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations	343 610,00
Chapitre 66 : Charges financières	7 700,00	Chapitre 77 : Produits exceptionnels	3 600,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	236 800,00		
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	2 079 843,13		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 861 043,13	Total des recettes réelles de fonctionnement	915 236,00
		Solde Réel de l'exercice	-3 945 807,13
Chapitre 042 : Transfert entre sections	34 264,00	Chapitre 042 : Transfert entre sections	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	34 264,00	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
		Solde Ordre de l'exercice	-34 264,00
		Solde de l'exercice	-3 980 071,13
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	300 000,00	Chapitre 002 : Excédent	4 280 071,13
Total des dépenses de fonctionnement	5 195 307,13	Total des recettes de fonctionnement	5 195 307,13

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_37-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
Chapitre	BS 2021	Chapitre	BS 2021
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	32 000,00	Chapitre 10 : Dotations fonds divers et réserves (hors 1068)	
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	52 690,00	Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues	15 000,00
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	340 000,00	Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	0,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	918 446,00	Chapitre 024 : Produits des cessions	0,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	11 112,00		
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	0,00		
Chapitre 020 : Dépenses imprévues	790 000,00		
Total des dépenses réelles d'investissement	2 144 248,00	Total des recettes réelles d'investissement	15 000,00
		Solde Réel de l'exercice	-2 129 248,00
Chapitre 040 : Transfert entre sections	0,00	Chapitre 040 : Transfert entre sections	34 264,00
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00	Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	Total des recettes d'ordre d'investissement	34 264,00
		Solde Ordre de l'exercice	34 264,00
		Besoin de financement	-2 094 984,00
		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	300 000,00
		Besoin de financement après virement	-1 794 984,00
Chapitre 001 - Déficit d'investissement reporté	0,00	Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté	593 120,91
Restes à Réaliser	617 374,59	Restes à Réaliser	1 815 026,72
		Excédent de financement total	3 585 757,04
		Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	2 636 915,96
		Emprunt	-2 632 705,00
Total des dépenses d'investissement	2 761 622,59	Total des recettes d'investissement	2 761 622,59

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24/2012 du 27 décembre 2012 portant création de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 44/2020-BCLI du 30 janvier 2020 portant modification des statuts de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ;

Vu la délibération n° 2021/02/24-01 du Conseil communautaire du 24 février 2021 portant sur le débat d'orientation budgétaire 2021 ;

Vu la délibération n° 2021/04/07-17 du Conseil communautaire du 7 avril 2021 portant vote du budget principal - budget primitif 2021 ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_37-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Vu la délibération du Conseil communautaire de ce jour relative au compte de gestion 2020 du budget principal ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de ce jour relative à l'adoption du compte administratif 2020 du budget principal ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de ce jour relative à l'affectation des résultats 2020 du budget principal ;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'ajustement des inscriptions budgétaires.

CONSIDÉRANT l'avis favorable du bureau communautaire du 31 mai 2021.

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission « finances, budget, marchés publics » du 7 juin 2021.

Après en avoir entendu le rapport et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 :

D'ADOPTER le rapport ci-dessus-énoncé.

Article 2 :

D'ADOPTER le budget supplémentaire de l'exercice 2021 du budget principal tel que présenté ci-dessous :

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Chapitre	BS 2021	Chapitre	BS 2021
Chapitre 011 : Charges à caractère général	1 696 350,00	Chapitre 013: Atténuations de charges	0,00
Chapitre 012 : Charges de personnel	377 980,00	Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
Chapitre 014 : Atténuations de produits	70 000,00	Chapitre 73 : Impôts et taxes	568 026,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	392 370,00	Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations	343 610,00
Chapitre 66 : Charges financières	7 700,00	Chapitre 77 : Produits exceptionnels	3 600,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	236 800,00		
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	2 079 843,13		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 861 043,13	Total des recettes réelles de fonctionnement	915 236,00
		Solde Réel de l'exercice	-3 945 807,13
Chapitre 042 : Transfert entre sections	34 264,00	Chapitre 042 : Transfert entre sections	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	34 264,00	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
		Solde Ordre de l'exercice	-34 264,00
		Solde de l'exercice	-3 980 071,13
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	300 000,00	Chapitre 002 : Excédent	4 280 071,13
Total des dépenses de fonctionnement	5 195 307,13	Total des recettes de fonctionnement	5 195 307,13

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_37-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
Chapitre	BS 2021	Chapitre	BS 2021
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	32 000,00	Chapitre 10 : Dotations fonds divers et réserves (hors 1068)	
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	52 690,00	Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues	15 000,00
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	340 000,00	Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	0,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	918 446,00	Chapitre 024 : Produits des cessions	0,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	11 112,00		
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	0,00		
Chapitre 020 : Dépenses imprévues	790 000,00		
Total des dépenses réelles d'investissement	2 144 248,00	Total des recettes réelles d'investissement	15 000,00
		Solde Réel de l'exercice	-2 129 248,00
Chapitre 040 : Transfert entre sections	0,00	Chapitre 040 : Transfert entre sections	34 264,00
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00	Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	Total des recettes d'ordre d'investissement	34 264,00
		Solde Ordre de l'exercice	34 264,00
		Besoin de financement	-2 094 984,00
		Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	300 000,00
		Besoin de financement après virement	-1 794 984,00
Chapitre 001 - Déficit d'investissement reporté	0,00	Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté	593 120,91
Restes à Réaliser	617 374,59	Restes à Réaliser	1 815 026,72
		Excédent de financement total	3 585 757,04
		Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	2 636 915,96
		Emprunt	-2 632 705,00
Total des dépenses d'investissement	2 761 622,59	Total des recettes d'investissement	2 761 622,59

Résultat du vote : à la majorité avec 40 voix pour et 1 voix contre (Valérie MORA).

Signé : Vincent Morisse, président

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021_06_30_37-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021